

**BOULLAY-LÈS-TROUX**

*Mandat de dépôt demandé contre le livreur qui a tué un cycliste*

# Le chauffard avait fumé du cannabis

*Un dramatique accident de la circulation a coûté la vie à un cycliste, mercredi 12 mars, à Boullay-lès-Troux. Le conducteur d'un utilitaire Peugeot, après s'être déporté sur la gauche, a percuté la victime qui venait en sens inverse. Il avait fumé peu de temps avant.*

**L**e chauffeur-livreur qui a mortellement fauché un cycliste, mercredi 12 mars à Boullay-lès-Troux, risque de méditer en prison sur les effets du cannabis au volant. Le juge des libertés et de la détention pourrait suivre l'avis du parquet qui, vendredi dernier, avait demandé que le chauffard soit placé sous mandat de dépôt.

Il était environ 16 h quand le drame s'est produit, il y a une semaine, sur la départementale 40. A la sortie de Boullay-lès-Troux, en pleine ligne droite et sans difficulté parti-

culière de circulation, un chauffeur livreur est allé percuter avec sa camionnette, sur la file de gauche, un cycliste et un automobiliste qui arrivaient face à lui. Le vélo, complètement détruit, témoigne de la violence du choc qui n'a laissé aucune chance à Gilbert L., 42 ans, originaire d'Orsay. Tué sur le coup, il a été transporté au funérarium d'Arpajon. Le conducteur de l'autre véhicule impliqué dans l'accident, Jérôme G., originaire de Rambouillet, s'en est sorti indemne. Comme la loi l'exige dès lors qu'un accident de la route est mortel,

des dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants ont été effectués sur les conducteurs. Samir H., 25 ans, originaire de Plaisir (78), a été confondu par ces analyses, avec un taux de cannabis dans le sang positif, plusieurs heures après l'accident. Un élément qui laisse penser que le jeune homme avait consommé de la drogue peu de temps avant de prendre le volant. L'enquête devra maintenant déterminer les circonstances exactes de l'accident. Les conditions météo favorables et la topographie des lieux -une ligne droite- plaident déjà contre le mis en cause. Qui était en outre déjà connu pour ses écarts de conduite, tant au volant que sur la consommation de stupéfiants.

Raphaël Pierre